TD N° 4

La finalité de la colonisation reste l'enrichissement des colons et la satisfaction des besoins de la métropole. En 1946 l'instauration de l'Union française, sera une tentative éphémère d'apporter certains droits politiques aux colonies, mais il est déjà trop tard. A l'esclavage et à la traite succède la colonisation territoriale de l'Afrique qui commence par la conquête de l'Algérie, consacrant l'ambiguïté des discours anti-esclavagistes de l'époque. Alexis de Tocqueville, antiesclavagiste et auteur de *De la démocratie en Amérique*, fait ainsi l'apologie de la conquête de l'Algérie par l'extermination et l'enfumage des grottes dans lesquels se réfugient les résistants à la colonisation. Victor Schoelcher, qui contribue à faire adopter le décret sur l'abolition de l'esclavage en 1848, est lui aussi un fervent colonialiste. La deuxième moitié du XIXème siècle marque aussi l'éclosion du racisme scientifique et de la théorie de la "hiérarchie des races", avec la publication en 1853-1855 de l'*Essai sur l'inégalité des races* de Gobineau ainsi que de travaux d'anthropologues et de naturalistes qui "prouvent" par la "craniométrie", l' "indice nasal" ou "céphaloïde" ou encore la couleur de la peau que la "race nègre", inférieure, est plus proche de l'orang-outan que de la “race blanche", supérieure et civilisée. Ernest Renan affirme ainsi qu'il faut*"[mettre] à part les races tout à fait inférieures dont l'immixtion aux grandes races ne ferait qu'empoisonner l'espèce humaine"*. (lettre du 26 juin 1856 à Arthur de Gobineau)

Relayées par la presse populaire, les cartes postales, les livres d'aventures, ces exhibitions ont un impact essentiel dans la construction de l'image du "sauvage" et du racisme populaire. Cette propagande permet de légitimer la colonisation. En 1884, Jules Ferry, président du Conseil et père de l'école laïque, gratuite et obligatoire, parle devant la Chambre des députés du "droit des races supérieures vis-à-vis des races inférieures" et affirme : *"Si nous avons le droit d'aller chez ces barbares, c'est parce que nous avons le devoir de les civiliser. […] Il ne faut pas les traiter en égaux, mais se placer au point de vue d'une race supérieure qui conquiert"*. Par un renversement, la colonisation se fait au nom des "droits de l'homme" : il s'agit de mettre fin à l'esclavage en Afrique et d'y apporter progrès et civilisation. La France se donne une mission universelle, à laquelle les missionnaires sont associés. Il s'agit aussi de la nécessaire grandeur de la France dans le concert des Nations. L'exaltation nationaliste de l'Empire culmine avec l'Exposition coloniale de 1931 à Paris, dans le Parc de Vincennes et ses huit millions de visiteurs.

1 - La

Dès son début l'expansion coloniale se heurte à des résistances, malgré la disproportion des forces en présence : sagaies et flèches contre fusils et canons. Officier durant la conquête de l'Algérie, le lieutenant-colonel deMontagnac écrit en 1843 : *"Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe : l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied. […] tuer tous les hommes jusqu'à 15 ans, prendre toutes les femmes et les enfants […]. En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens"* (de Montagnac, *Lettres d'un soldat*, 1885) Les guerres de "pacification" sont aussi particulièrement meurtrières à Madagascar en 1895, lors de la prise et le carnage d'Ouossébougou par le commandant Archinard (Soudan français) en avril 1890, ou du sac de Sikasso (Soudan français) par le colonel Audéoud en mai 1898. Les recrutements forcés de troupes provoquent des troubles en Afrique Occidentale. La résistance de Samory Touré, en pays Malinké, dans le Fouta Djalon, dure de 1890 à 1898. Ahmadou, le fils d'El-Hadj Omar Tall résiste jusqu'en 1893. Le Royaume d'Abomey de Behanzin (dans l'actuel Bénin) tombe en 1894 au prix de divers massacres et de l'exil de Behanzin aux Antilles et en Algérie où il mourra. La sanglante expédition Voulet Chanoine, du Soudan au Tchad, en 1898, qui sème sur son passage massacres et destructions, n'est pas une exception. Elle révèle des pratiques coutumières. Au Maroc les zones de dissidences ont toujours subsisté, jusqu'à la guerre du Rif, en 1925. La brutalité de la conquête et de l'exploitation coloniales avec les méthodes les plus cruelles : travail forcé, déportations, représailles, exodes et famines, se marque surtout dans le dépeuplement massif des colonies africaines. Il est probable que l'Afrique noire ait perdu, du fait de la colonisation, un tiers de ses habitants entre 1880 et 1930.

1.6 Statut des peuples colonisés

Le statut des populations colonisées est régi par le Code de l'indigénat adopté le 28 Juin 1881, puis imposé à l'ensemble des colonies en 1887. Il distingue deux catégories de citoyens : les citoyens français (de souche métropolitaine) et les sujets français, c'est-à-dire les autochtones, ainsi que les travailleurs immigrés, privés de la majeure partie de leur liberté et de leurs droits politiques, notamment du droit de vote. Seuls les habitants de Dakar, Gorée, St Louis et Rufisque au Sénégal (“les 4 Communes") bénéficient de la citoyenneté française et donc du droit de vote, à partir de 1916. C'est ainsi que Blaise Diagne, un "évolué" selon la terminologie de l'époque, devient en 1914 le premier Africain à siéger à l'Assemblée nationale française. L'Algérie bénéficie quant à elle du statut de département et à ce titre fait partie intégrante du territoire français.

**Consigne** :

* Expliquez comment la colonisation a contribué à la négation des races inférieures.
* L’expansion coloniale française a eu beaucoup d’effets sur ses différentes colonies. Dites sous quelles formes apparaissent ces effets.